

§2. Règles concernant la conduite des affaires du comité de décision en matière d'assurance de la responsabilité professionnelle

10. Le Conseil d'administration désigne le président et le vice-président du comité de décision en matière d'assurance de la responsabilité professionnelle. Le vice-président remplace le président en cas d'absence ou d'empêchement d'agir.

11. Lorsque le Conseil d'administration a délégué à un dirigeant visé à l'article 7 l'administration générale, la gestion des opérations courantes et la conduite des affaires du fonds d'assurance, ce dernier agit à titre de secrétaire du comité. À défaut, le Conseil d'administration nomme un secrétaire du comité.

Un secrétaire adjoint peut également être nommé par le Conseil d'administration.

12. Le comité tient ses séances à la date, à l'heure et à l'endroit déterminés par le président.

Celui-ci préside les séances du comité.

13. Le comité tient le nombre de séances requis pour remplir les fonctions et les pouvoirs prévus à la Loi sur les assureurs (chapitre A-32.1) et, le cas échéant, les fonctions et les pouvoirs qui lui sont délégués en application de l'article 9. Toutefois, il doit se réunir au moins 5 fois par année.

Les séances peuvent être tenues en personne, par tout moyen technologique ou simultanément à l'aide de ces 2 modes. Le cas échéant, le moyen technologique doit permettre au membre d'exercer son droit de vote.

14. Le quorum du comité est fixé à la majorité de ses membres.

Au cas d'égalité des voix, le président donne un vote prépondérant.

15. Les séances du comité sont tenues à huis clos.

Le comité peut toutefois convoquer toute personne susceptible de lui fournir une aide ou des informations.

16. Le comité présente au Conseil d'administration, sur demande ou semestriellement, un rapport de ses activités.

**SECTION IV
DISPOSITIONS MODIFICATIVE, TRANSITOIRE
ET FINALE**

17. Le Règlement sur l'exercice de la profession de comptable professionnel agréé en société (chapitre C-48.1, r. 16) est modifié à son article 12 par le remplacement, dans le paragraphe 1^o, de «Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des comptables agréés du Québec (chapitre C-48.1, r. 2)», par «Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des comptables professionnels agréés (*Décision OPQ 2021-552, 24 septembre 2021*)».

18. Le Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (chapitre C-48.1, r. 2) est abrogé le 1^{er} avril 2022.

19. Les dispositions du présent règlement entrent en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*, à l'exception de celles des sections I et II ainsi que de celles de l'article 17 qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2022.

75745

Décision OPQ 2021-548, 24 septembre 2021

Code des professions
(chapitre C-26)

Ingénieurs

— Délivrance d'un permis pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Prenez avis que le Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec a adopté, en vertu du paragraphe c.2 de l'article 93 du Code des professions (chapitre C-26), le Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et que, conformément à l'article 95.0.1 du Code des professions, ce règlement a été approuvé avec modifications par l'Office des professions du Québec le 24 septembre 2021.

Conformément à l'article 17 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1) ainsi qu'à l'article 16 du règlement, ce dernier entrera en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La présidente de l'Office des professions du Québec,
DIANE LEGAULT

Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Code des professions
(chapitre C-26, a. 93, par. c.2)

SECTION I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le présent règlement a pour objet de déterminer les conditions et les modalités de délivrance d'un permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec nécessaires pour donner effet à l'arrangement en vue de la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles conclu le 17 octobre 2008 par l'Ordre avec la Commission des titres d'ingénieur et avec Ingénieurs et Scientifiques de France, tel que modifié par les avenants des 9 juillet 2012 et 22 octobre 2020.

2. Le Conseil d'administration forme un comité chargé d'appliquer certaines dispositions du présent règlement.

Ce comité est formé d'ingénieurs qui ne sont pas administrateurs du Conseil d'administration.

SECTION II DÉLIVRANCE D'UN PERMIS

3. Pour obtenir un permis de l'Ordre, le demandeur doit satisfaire aux conditions suivantes :

1^o être autorisé, en France, à porter l'un des titres d'ingénieurs diplômés visés en annexe;

2^o avoir suivi une formation dispensée ou reconnue par l'Ordre d'une durée maximale de 30 heures dont la réussite s'évalue par un examen. La formation porte sur les lois et les règlements régissant l'exercice de la profession d'ingénieur, l'éthique et la déontologie ainsi que les normes de pratique professionnelle applicables au Québec.

L'examen d'évaluation est offert par l'Ordre ou sous sa supervision et est d'une durée d'au plus 3 heures. La note de passage est fixée à 60%.

Tout plagiat, fraude ou usage non autorisé par l'Ordre d'un appareil technologique lors de l'examen entraîne l'échec;

3^o avoir effectué, au Québec ou ailleurs, un stage d'adaptation de 24 mois à temps plein, consécutifs ou non, sous la supervision d'un titulaire d'une aptitude légale d'exercer la profession d'ingénieur, lui ayant permis d'acquérir les compétences requises pour exercer la profession d'ingénieur au Québec, notamment celles de nature technique propres au contexte canadien.

Le demandeur qui démontre avoir acquis, au terme de 24 mois d'expérience professionnelle après l'obtention de son titre de formation prévu au paragraphe 1^o du premier alinéa, les compétences visées au paragraphe 3^o de cet alinéa n'a pas à satisfaire à la condition prévue à ce paragraphe.

La durée d'un stage d'adaptation prévu au paragraphe 3^o du premier alinéa peut être réduite en tenant compte de l'expérience professionnelle acquise par le demandeur après l'obtention de son titre de formation prévu au paragraphe 1^o de cet alinéa.

Une expérience professionnelle peut être acquise en France ou ailleurs, dans le cadre d'un emploi, d'un stage, d'une activité de recherche ou d'une activité exercée aux fins de l'obtention d'une certification liée au génie.

Jusqu'à 8 mois d'expérience professionnelle en génie acquise au cours d'un des programmes d'étude visés en annexe et après en avoir complété 150 crédits ECTS (European Credit Transfer System) peuvent être reconnus au demandeur aux fins du calcul de la durée d'un stage d'adaptation prévu au paragraphe 3^o du premier alinéa.

4. Le demandeur transmet à l'Ordre une demande de permis selon la forme et les modalités établies par l'Ordre, accompagnée des frais prescrits et des documents suivants :

1^o une copie certifiée conforme d'un document faisant preuve de son identité;

2^o une copie certifiée conforme du diplôme qu'il a obtenu, le supplément au diplôme ou tout autre document attestant de sa réussite à l'un des programmes d'étude mentionnés en annexe;

3^o une preuve qu'il a du français une connaissance appropriée à l'exercice de la profession, conformément à l'article 35 de la Charte de la langue française (chapitre C-11).

Le demandeur qui a acquis de l'expérience professionnelle doit également fournir à l'Ordre, selon la forme et les modalités établies par l'Ordre, le détail des compétences acquises dans le cadre de celle-ci. Le détail de ces compétences doit être transmis par le demandeur et par un représentant de l'employeur, par son superviseur ou par une personne en mesure d'attester des compétences qu'il a acquises.

Lorsque le nom de l'établissement ou du programme d'études indiqué sur le diplôme visé au paragraphe 2^o du premier alinéa diffère de celui mentionné en annexe, le demandeur transmet à l'Ordre une attestation de l'établissement indiquant le changement de nom.

L'Ordre accuse réception de la demande de permis dans les 30 jours de sa réception et, le cas échéant, informe le demandeur de tout document manquant.

5. L'Ordre transmet au demandeur le résultat de l'examen prévu au paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 3 dans les 30 jours qui suivent la date de sa tenue.

Le demandeur qui échoue à l'examen pour un motif autre que ceux énumérés au troisième alinéa du paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 3 peut, dans les 30 jours de la date où il est informé de l'échec et en payant les frais prescrits, demander à l'Ordre d'en réviser la correction. La demande écrite est adressée au secrétaire de l'Ordre et expose sommairement les motifs à son soutien.

6. La révision de la correction est faite par une personne autre que celle qui a fait la correction.

L'Ordre informe par écrit le demandeur du résultat de sa demande de révision dans les 30 jours suivant la date de sa réception.

7. Le demandeur qui échoue à l'examen a droit à une reprise de l'examen en payant les frais prescrits. S'il l'échoue, il doit compléter la formation visée au paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 3 avant de s'inscrire à nouveau à l'examen.

8. Le comité décide si le demandeur a satisfait à la condition prévue au paragraphe 3^o du premier alinéa de l'article 3.

9. Une décision motivée du comité est rendue par écrit dans les 60 jours de la réception de la demande de permis et est transmise au demandeur dans les 30 jours suivant la date à laquelle elle est rendue.

Le comité informe le demandeur de son droit de demander la révision d'une décision, conformément à l'article 10.

SECTION III RÉVISION

10. Le demandeur peut, dans les 15 jours de la date de réception d'une décision défavorable rendue par le comité, en demander la révision au Conseil d'administration.

La demande de révision est transmise au secrétaire de l'Ordre et expose de façon sommaire les motifs à son soutien. Elle est accompagnée des frais prescrits.

11. Le secrétaire de l'Ordre informe par écrit le demandeur de la date, de l'heure et du lieu de la séance du Conseil d'administration au cours de laquelle sa demande de révision sera étudiée, au moins 15 jours avant la date de cette séance.

12. Le demandeur qui désire être présent pour présenter ses observations en informe le secrétaire de l'Ordre au moins 5 jours avant la date de cette séance.

Le demandeur peut transmettre ses observations par écrit au secrétaire de l'Ordre au moins 2 jours avant cette séance.

13. Le Conseil d'administration rend une décision écrite et motivée dans les 60 jours suivant la date de réception de la demande de révision.

La décision du Conseil d'administration est finale. Elle est transmise au demandeur dans les 30 jours suivant la date à laquelle elle a été rendue.

SECTION IV DISPOSITIONS TRANSITOIRE ET FINALES

14. Une demande de permis reçue par l'Ordre avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement est traitée en conformité avec le Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (chapitre I-9, r. 7.1).

Les dispositions de ce règlement, telles qu'elles se lisaient lors de son abrogation, continuent de s'appliquer, compte tenu des adaptations nécessaires, au demandeur.

Toutefois, les dispositions du présent règlement s'appliquent à une demande de permis reçue par l'Ordre avant sa date d'entrée en vigueur, avec les adaptations nécessaires, à un demandeur qui en fait la demande par écrit à l'Ordre.

15. Le présent règlement remplace le Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (chapitre I-9, r. 7.1).

16. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

ANNEXE**TITRES D'INGÉNIEURS DIPLÔMÉS DÉLIVRÉS PAR DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS DONNANT OUVERTURE À LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES AU QUÉBEC**

Liste des titres d'ingénieurs diplômés délivrés par des établissements d'enseignement français donnant ouverture à la reconnaissance des qualifications professionnelles au Québec		
Titre d'ingénieur diplômé	Programmes d'étude (Spécialités)	Période de reconnaissance au Québec
	(En l'absence d'une spécialité le programme est considéré comme reconnu s'il s'agit d'un programme de généraliste)	(La personne diplômée doit avoir obtenu son diplôme avant la date de fin de reconnaissance de celui-ci) (En l'absence d'une date le programme est considéré reconnu)
1. Ingénieur diplômé de l'École centrale de Marseille	1.1	
2. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Marseille de l'université Aix-Marseille-I	2.1 spécialité génie industriel et informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	2.2 spécialité mécanique et énergétique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	2.3 spécialité microélectronique et télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
	2.4 spécialité génie civil	Jusqu'au 28 janvier 2020
3. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Luminy de l'université Aix-Marseille-II	3.1 spécialité génie biologique (formation commune avec Aix-Marseille-I)	Jusqu'au 28 janvier 2020
	3.2 spécialité génie biomédical	Jusqu'au 28 janvier 2020
	3.3 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	3.4 spécialité réseaux et multimédia	Jusqu'au 28 janvier 2020
	3.5 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
4. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics	4.1 spécialité ouvrages d'art	Jusqu'au 28 janvier 2020
	4.2 spécialité infrastructures et géotechnique	Jusqu'au 28 janvier 2020
5. Ingénieur diplômé de l'université de technologie de CompiègneMlahe	5.1 spécialité génie biologique	
	5.2 spécialité génie des procédés	
	5.3 spécialité mécanique	
	5.4 spécialité informatique	
	5.5 spécialité systèmes urbains	
6. Ingénieur diplômé de l'École supérieure de chimie organique et minérale	6.1	

7. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais	7.1 spécialité géologie	Jusqu'au 28 janvier 2020
8. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique d'Amiens	8.1	
9. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques	9.1	
	9.2 spécialité mécanique	
	9.3 spécialité microtechniques et design	Depuis le 28 janvier 2020
10. Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard	10.1 spécialité automatique électrotechnique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
	10.2 spécialité systèmes de production	Jusqu'au 28 janvier 2020
	10.3 spécialité informatique	
	10.4 spécialité mécanique	
	10.5 spécialité génie électrique	
	10.6 spécialité énergie	Depuis le 28 janvier 2020
	10.7 spécialité systèmes industriels	Depuis le 28 janvier 2020
	10.8 spécialité mécanique et ergonomie	Depuis le 28 janvier 2020
	10.9 spécialité logistique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
11. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté de l'université de Besançon	11.1 spécialité instrumentation et techniques biomédicales	Jusqu'au 28 janvier 2020
	11.2 spécialité biomédical	Depuis le 28 janvier 2020
12. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux	12.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	12.2 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
13. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, d'informatique et de radiocommunications de Bordeaux	13.1 spécialité électronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	13.2 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	13.3 spécialité télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
	13.4 spécialité réseaux et systèmes d'information	Jusqu'au 28 janvier 2020
14. Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des aliments de l'université Bordeaux-I	14.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
15. Ingénieur diplômé de l'École supérieure de technologie des biomolécules de Bordeaux de l'université Bordeaux-II	15.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
16. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des technologies industrielles de l'université de Pau	16.1 spécialité génie des procédés	
	16.2 spécialité énergétique	
17. Ingénieur diplômé de l'université de Pau	17.1 spécialité bâtiment et travaux publics	Jusqu'au 28 janvier 2020
18. Ingénieur diplômé de l'École supérieure des technologies industrielles avancées	18.1	

19. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen	19.1 spécialité électronique et physique appliquée	
	19.2 spécialité informatique	
	19.3 spécialité matériaux-chimie	
	19.4 spécialité génie industriel	
	19.5 spécialité matériaux et mécanique	
20. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de Cherbourg de l'université de Caen	20.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
21. Ingénieur diplômé de l'université de Caen	21.1 spécialité agroalimentaire	Jusqu'au 28 janvier 2020
22. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen	22.1	
23. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon	23.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
24. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand	24.1	
25. Ingénieur diplômé de l'Institut français de mécanique avancée	25.1	
	25.2 spécialité génie industriel	Jusqu'au 28 janvier 2020
	25.3 spécialité mécanique et génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
26. Ingénieur diplômé du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Clermont-Ferrand-II	26.1 spécialité génie biologique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	26.2 spécialité génie civil	Jusqu'au 28 janvier 2020
	26.3 spécialité génie électrique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	26.4 spécialité génie physique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	26.5 spécialité systèmes de production	Jusqu'au 28 janvier 2020
27. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications de l'université Clermont-Ferrand-II	27.1	
28. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation de Dijon de l'université de Dijon	28.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
29. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux de l'université de Dijon	29.1 spécialité matériaux	
	29.2 spécialité informatique et électronique	
30. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université de Dijon	30.1	
	30.2 Spécialité génie mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
31. Ingénieur diplômé de l'université de Dijon	31.1 spécialité génie industriel	
32. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble	32.1 spécialité management technologique	
	32.2 spécialité télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
33. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'électrochimie et d'électrometallurgie de Grenoble	33.1	Jusqu'au 28 janvier 2020

34. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble	34.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
35. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure de génie industriel	35.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
36. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'hydraulique et de mécanique de Grenoble	36.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
37. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble	37.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
38. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble	38.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	38.2 spécialité informatique et systèmes d'information	Jusqu'au 28 janvier 2020
39. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École nationale supérieure de physique de Grenoble	39.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
40. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône-Alpes	40.1 spécialité électronique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
	40.2 spécialité informatique et réseau	Jusqu'au 28 janvier 2020
41. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble École supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône-Alpes, en partenariat avec ITII Dauphiné-Vivarois	41.1 spécialité électronique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
42. Ingénieur diplômé de l'École française de papeterie et des industries graphiques	42.1 spécialité imprimerie transformation	Jusqu'au 28 janvier 2020
	42.2 spécialité papeterie	Jusqu'au 28 janvier 2020
43. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry	43.1 spécialité instrumentation automatique informatique	
	43.2 spécialité mécanique-matériaux	
	43.3 spécialité environnement bâtiment énergie	
	43.4 spécialité mécanique productique	
	43.5 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
44. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université Grenoble-I	44.1 spécialité géotechnique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	44.2 spécialité informatique industrielle et instrumentation	Jusqu'au 28 janvier 2020
	44.3 spécialité électronique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
	44.4 spécialité prévention des risques	Jusqu'au 28 janvier 2020
	44.5 spécialité réseaux informatiques et communication multimédia	Jusqu'au 28 janvier 2020
	44.6 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	44.7 spécialité technologies de l'information pour la santé	Jusqu'au 28 janvier 2020

45. Ingénieur diplômé de l'école centrale de Lille	45.1	
	45.2 spécialité génie industriel et entrepreneurial	
	45.3 spécialité génie informatique et industriel	Depuis le 28 janvier 2020
46. Ingénieur diplômé de l'institut de génie informatique et industriel de l'École centrale de Lille	46.1 spécialité génie informatique et industriel	Jusqu'au 28 janvier 2020
47. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des arts et industries textiles	47.1	
48. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de chimie de Lille	48.1	
49. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs en Informatique Automatique Mécanique Énergétique et Électronique de l'université de Valenciennes	49.1 spécialité informatique et automatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	49.2 spécialité mécanique et énergétique	
	49.3 spécialité mécatronique	
	49.4 spécialité mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	49.5 spécialité génie électrique et informatique industrielle	
	49.6 spécialité génie industriel	Jusqu'au 28 janvier 2020
	49.7 spécialité informatique et génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
50. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille-I	50.1 spécialité génie informatique et statistique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.2 spécialité génie civil	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.3 spécialité informatique microélectronique automatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.4 spécialité instrumentation scientifique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.5 spécialité mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.6 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.7 spécialité agroalimentaire	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.8 spécialité production	Jusqu'au 28 janvier 2020
	50.9 spécialité production (en convention avec l'université du Littoral)	Jusqu'au 28 janvier 2020
51. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai	51.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	51.2 spécialité productique	Jusqu'au 28 janvier 2020
52. Ingénieur diplômé de TELECOM Lille I	52.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
53. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs du Pas-de-Calais	53.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
54. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille	54.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
55. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de céramique industrielle	55.1	Jusqu'au 28 janvier 2020

56. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges de l'université de Limoges	56.1 spécialité électronique et télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
	56.2 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	56.3 spécialité mécatronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	56.4 spécialité eau et environnement	Jusqu'au 28 janvier 2020
57. Ingénieur diplômé de l'institut d'ingénierie informatique de Limoges	57.1	
	57.2 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
58. Ingénieur diplômé de l'école centrale de Lyon	58.1	
	58.2 spécialité énergie	Depuis le 28 janvier 2020
59. Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne	59.1 spécialité génie mécanique	
	59.2 spécialité génie civil	
	59.3 spécialité génie physique	Depuis le 28 janvier 2020
60. Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Lyon	60.1 spécialité génie civil et urbanisme	
	60.2 spécialité génie électrique	
	60.3 spécialité génie énergétique et environnement	
	60.4 spécialité génie mécanique	
	60.5 spécialité génie industriel	
	60.6 spécialité informatique	
	60.7 spécialité sciences et génie des matériaux	
	60.8 spécialité télécommunications	
61. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des techniques avancées de l'université de Saint-Etienne	61.1 spécialité électronique et optique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	61.2 spécialité imagerie numérique et vision	Jusqu'au 28 janvier 2020
	61.3 spécialité télécommunications et réseaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	61.4 spécialité optique	Jusqu'au 28 janvier 2020
62. Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur de Lyon de l'université Lyon-I	62.1 spécialité mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	62.2 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	62.3 spécialité systèmes industriels	Jusqu'au 28 janvier 2020
	62.4 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
63. Ingénieur diplômé de l'école nationale des travaux publics de l'État	63.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
64. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne	64.1 spécialité génie industriel	Jusqu'au 28 janvier 2020
	64.2 spécialité électronique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
	64.3 spécialité microélectronique et applications	Jusqu'au 28 janvier 2020

65. Ingénieur diplômé de l'école supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon	65.1 spécialité chimie-génie des procédés	
	65.2 spécialité électronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	65.3 spécialité informatique et réseaux communication	
	65.4 spécialité électronique-informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	65.5 spécialité informatique et cybersécurité	Depuis le 28 janvier 2020
66. Ingénieur diplômé de l'École catholique d'arts et métiers de Lyon	66.1	
	66.2 spécialité mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	66.3 spécialité énergie	Depuis le 28 janvier 2020
	66.4 spécialité bois	Depuis le 28 janvier 2020
	66.5 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	66.6 spécialité génie industriel et mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
67. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Montpellier de l'université Montpellier-II	67.1 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	67.2 spécialité microélectronique et automatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	67.3 spécialité sciences et technologies des industries alimentaires	Jusqu'au 28 janvier 2020
	67.4 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	67.5 spécialité mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	67.6 spécialité sciences et technologies de l'eau	Jusqu'au 28 janvier 2020
68. Ingénieur diplômé du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques	68.1 spécialité industries agroalimentaires des régions chaudes	Jusqu'au 28 janvier 2020
69. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès	69.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	69.2 spécialité informatique réseaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	69.3 spécialité conception management de la construction	Jusqu'au 28 janvier 2020
70. Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Metz	70.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	70.2 spécialité mécanique et production en convention avec l'université de Metz	Jusqu'au 28 janvier 2020
71. Ingénieur diplômé de l'École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux de l'Institut national polytechnique de Lorraine	71.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
72. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Nancy de l'Institut national polytechnique de Lorraine	72.1 spécialité matériaux et gestion de production	Jusqu'au 28 janvier 2020
	72.2 spécialité ingénierie de la conception	Jusqu'au 28 janvier 2020
73. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'Institut national polytechnique de Lorraine	73.1 spécialité industries alimentaires	Jusqu'au 28 janvier 2020

74. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique de l'Institut national polytechnique de Lorraine	74.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
75. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de géologie de l'Institut national polytechnique de Lorraine	75.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
76. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des systèmes industriels de l'Institut national polytechnique de Lorraine	76.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
77. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'Institut national polytechnique de Lorraine	77.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	77.2 spécialité génie chimique	Jusqu'au 28 janvier 2020
78. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université Nancy-I	78.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
79. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'informatique et applications de Lorraine de l'université Nancy-I	79.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
80. Ingénieur diplômé de l'École supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy de l'université Nancy-I	80.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
81. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz	81.1	
82. Ingénieur diplômé de l'École centrale de Nantes	82.1	
	82.2 spécialité mécanique	
	82.3 spécialité bâtiment et travaux publics	
83. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Nantes	83.1 spécialité génie électrique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	83.2 spécialité sciences des matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	83.3 spécialité électronique et technologies numériques	Jusqu'au 28 janvier 2020
	83.4 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	83.5 spécialité thermique énergétique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	83.6 spécialité génie civil	Jusqu'au 28 janvier 2020
84. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans de l'université du Mans	84.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	84.2 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	84.3 spécialité vibrations, acoustique, capteurs	Depuis le 28 janvier 2020
85. Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers	85.1 spécialité génie des systèmes industriels	
86. Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires	86.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
87. Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique, informatique et réseaux	87.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
88. Ingénieur diplômé de l'école supérieure angevine d'informatique et de productique	88.1 spécialité sécurité et prévention des risques	Jusqu'au 28 janvier 2020
	88.2 spécialité informatique et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020

89. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'électronique de l'Ouest	89.1	
	89.2 spécialité informatique industrielle	
90. Ingénieur diplômé de l'école supérieure du bois	90.1	
91. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des matériaux du Mans	91.1	
92. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique de l'université de Nice	92.1 spécialité informatique	
	92.2 spécialité électronique	
	92.3 spécialité électronique et informatique industrielle	
	92.4 spécialité génie biologique	
	92.5 spécialité mathématiques appliquées et modélisations	Depuis le 28 janvier 2020
	92.6 spécialité génie de l'eau	Depuis le 28 janvier 2020
	92.7 spécialité bâtiments	Depuis le 28 janvier 2020
93. Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'université de Toulon	93.1 spécialité ingénierie marine	Jusqu'au 28 janvier 2020
	93.2 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	93.3 spécialité télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
	93.4 spécialité calcul scientifique	Jusqu'au 28 janvier 2020
94. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Toulon	94.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	94.2 spécialité électronique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
95. Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs du Val de Loire	95.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
96. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges	96.1 spécialité maîtrise des risques industriels	Jusqu'au 28 janvier 2020
	96.2 spécialité sécurité et technologies informatiques	Jusqu'au 28 janvier 2020
	96.3 spécialité énergie, risques et environnement	Jusqu'au 28 janvier 2020
97. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université d'Orléans	97.1 spécialité mécanique et énergétique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	97.2 spécialité électronique et optique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	97.3 spécialité génie civil	Jusqu'au 28 janvier 2020
	97.4 spécialité production	Jusqu'au 28 janvier 2020
98. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université d'Orléans	98.1 spécialité matériaux et mécatronique	Depuis le 28 janvier 2020
	98.2 spécialité énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	98.3 spécialité système d'information pour le bâtiment	Depuis le 28 janvier 2020
	98.4 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	98.5 spécialité génie physique et systèmes embarqué	Depuis le 28 janvier 2020

	98.6 spécialité génie civil et environnement	Depuis le 28 janvier 2020
	98.7 spécialité génie mécanique et production	Depuis le 28 janvier 2020
99. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique de l'université de Tours	99.1 spécialité électronique et systèmes de l'énergie électrique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	99.2 spécialité mécanique et conception des systèmes	Jusqu'au 28 janvier 2020
	99.3 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	99.4 spécialité informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
100. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers	100.1	
101. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'université de Poitiers	101.1 spécialité génie électrique et automatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	101.2 spécialité éclairage acoustique et climatisation	Jusqu'au 28 janvier 2020
	101.3 spécialité énergétique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	101.4 spécialité génie civil	Jusqu'au 28 janvier 2020
	101.5 spécialité eau et environnement	Jusqu'au 28 janvier 2020
102. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels	102.1	
103. Ingénieur diplômé de l'université de technologie de Troyes	103.1 spécialité systèmes d'informatique et télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
	103.2 spécialité systèmes industriels	Jusqu'au 28 janvier 2020
	103.3 spécialité systèmes mécaniques	Jusqu'au 28 janvier 2020
	103.4 spécialité matériaux	
	103.5 spécialité informatique et systèmes d'information	Depuis le 28 janvier 2020
	103.6 spécialité réseaux et télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
	103.7 spécialité matériaux et mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	103.8 spécialité automatique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	103.9 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	103.10 spécialité génie mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
104. Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Brest	104.1	
105. Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes	105.1 spécialité électronique et informatique industrielle	
	105.2 spécialité systèmes et réseaux de communications	
	105.3 spécialité génie civil et urbain	

	105.4	spécialité génie mécanique et automatique		
	105.5	spécialité informatique		
	105.6	spécialité matériaux et nanotechnologies	Jusqu'au 28 janvier 2020	
	105.7	spécialité science et génie des matériaux	Depuis le 28 janvier 2020	
	105.8	spécialité génie mathématique	Depuis le 28 janvier 2020	
106.	Ingénieur diplômé de l'université de Brest	106.1	spécialité agroalimentaire	Jusqu'au 28 janvier 2020
107.	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'université Rennes-I	107.1	spécialité électronique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
		107.2	spécialité logiciel et système informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
		107.3	spécialité optronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
		107.4	spécialité électronique	Depuis le 28 janvier 2020
		107.5	spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
		107.6	spécialité photonique	Depuis le 28 janvier 2020
		107.7	spécialité informatique, multimédia et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
108.	Ingénieur diplômé de l'Institut de formation supérieure en informatique et communication de l'université Rennes-I	108.1		Jusqu'au 28 janvier 2020
109.	Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud de l'université de Bretagne-Sud	109.1	spécialité génie industriel	
		109.2	spécialité mécatronique	
		109.3	spécialité informatique	
		109.4	sécurité des systèmes d'information	Depuis le 28 janvier 2020
110.	Ingénieur diplômé de l'École navale	110.1		
111.	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement	111.1		Jusqu'au 28 janvier 2020
		111.2	spécialité mécanique et électronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
112.	Ingénieur diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr	112.1		
113.	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des télécommunications de Bretagne	113.1		Jusqu'au 28 janvier 2020
		113.2	spécialité réseaux et télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
114.	Ingénieur diplômé de l'École Louis de Broglie	114.1		Jusqu'au 28 janvier 2020
		114.2	spécialité génie industriel	Jusqu'au 28 janvier 2020
115.	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Brest	115.1		
116.	Ingénieur diplômé de l'université de la Réunion	116.1	spécialité agroalimentaire	Jusqu'au 28 janvier 2020
		116.2	spécialité informatique et télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020

117. Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Rouen	117.1 spécialité architecture des systèmes d'information	
	117.2 spécialité chimie et procédés	
	117.3 spécialité énergétique et propulsion	
	117.4 spécialité mécanique	
	117.5 spécialité maîtrise des risques industriels	
	117.6 spécialité génie civil, en convention avec l'université du Havre	
	117.7 spécialité génie mathématique	Depuis le 28 janvier 2020
	117.8 Spécialité génie énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	117.9 spécialité génie industriel, en convention avec le CESI	Depuis le 28 janvier 2020
	117.10 spécialité génie des procédés	Depuis le 28 janvier 2020
118. Ingénieur diplômé de l'institut supérieur d'études logistiques de l'université du Havre	118.1	
119. Ingénieur diplômé de l'université du Havre	119.1 spécialité mécanique et production	
120. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs en génie électrique	120.1	
121. Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg	121.1 spécialité génie civil	
	121.2 spécialité génie climatique et énergétique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	121.3 spécialité génie électrique	
	121.4 spécialité génie mécanique	
	121.5 spécialité mécatronique	
	121.6 spécialité plasturgie	
	121.7 spécialité mécanique	
	121.8 spécialité génie énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	121.9 spécialité topographie	Depuis le 28 janvier 2020
122. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure d'ingénieurs Sud-Alsace de l'université de Mulhouse	122.1 spécialité informatique et réseaux	
	122.2 spécialité mécanique	
	122.3 spécialité systèmes et signaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	122.4 spécialité automatique et systèmes embarqués	Depuis le 28 janvier 2020
123. Ingénieur diplômé de l'École supérieure des sciences appliquées pour l'ingénieur de l'université de Mulhouse	123.1 spécialité textile et fibres	
	123.2 spécialité systèmes de production	Jusqu'au 28 janvier 2020
	123.3 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020

124. Ingénieur diplômé de l'École et observatoire des sciences de la Terre de l'université Strasbourg-I	124.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
125. Ingénieur diplômé de l'École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg de l'université Strasbourg-I	125.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
126. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique de Strasbourg de l'université Strasbourg-I	126.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	126.2 spécialité informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
127. Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes	127.1	
128. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de l'Institut national polytechnique de Toulouse	128.1 spécialité génie chimique	
	128.2 spécialité génie des procédés	
	128.3 spécialité génie industriel	
	128.4 spécialité matériaux	
129. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse	129.1 spécialité électronique	
	129.2 spécialité génie électrique et automatique	
	129.3 spécialité mécanique des fluides	
	129.4 spécialité informatique et mathématiques appliquées	
	129.5 spécialité télécommunications et réseaux	
	129.6 spécialité électronique et génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
	129.7 spécialité informatique et télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
	129.8 spécialité mécanique et génie hydraulique	Depuis le 28 janvier 2020
	129.9 spécialité informatique et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
	129.10 spécialité électronique, génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
130. Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse	130.1 spécialité automatique et électronique	
	130.2 spécialité génie biochimique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	130.3 spécialité génie civil	
	130.4 spécialité génie des procédés	Jusqu'au 28 janvier 2020
	130.5 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	130.6 spécialité génie mécanique	
	130.7 spécialité génie physique	
	130.8 spécialité réseaux et télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
	130.9 spécialité génie des systèmes industriels	Jusqu'au 28 janvier 2020

	130.10 spécialité génie biologique	Depuis le 28 janvier 2020
	130.11 spécialité génie des procédés et environnement	Depuis le 28 janvier 2020
	130.12 spécialité mathématiques appliquées	Depuis le 28 janvier 2020
	130.13 spécialité informatique et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
131. Ingénieur diplômé du Centre universitaire de formation et de recherche du Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion	131.1 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
132. Ingénieur SUPAERO diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace	132.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
133. Ingénieur ENSICA diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace	133.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
134. Ingénieur diplômé de l'École nationale de l'aviation civile	134.1	
135. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux	135.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
136. Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers	136.1 spécialité chimie	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.2 spécialité construction et aménagement	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.3 spécialité électronique automatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.4 spécialité énergétique	
	136.5 spécialité informatique	
	136.6 spécialité mesure-analyse	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.7 spécialité matériaux	
	136.8 spécialité mécanique	
	136.9 spécialité sciences et techniques du vivant	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.10 spécialité électronique et télécommunications	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.11 spécialité génie électrique	
	136.12 spécialité maintenance de véhicules	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.13 spécialité bâtiment et travaux publics	
	136.14 spécialité automatique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.15 spécialité techniques de construction	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.16 spécialité production	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.17 spécialité génie industriel	
	136.18 spécialité sciences et technologies nucléaires	Jusqu'au 28 janvier 2020
	136.19 spécialité mécatronique	Depuis le 28 janvier 2020

	136.20 spécialité systèmes électroniques	Depuis le 28 janvier 2020
	136.21 spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
	136.22 spécialité génie biologique	Depuis le 28 janvier 2020
	136.23 spécialité génie des procédés	Depuis le 28 janvier 2020
	136.24 spécialité automatique et robotique	Depuis le 28 janvier 2020
	136.25 spécialité télécommunications et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
	136.26 spécialité géomètre et topographe	Depuis le 28 janvier 2020
	136.27 spécialité informatique et systèmes d'information	Depuis le 28 janvier 2020
	136.28 spécialité aéronautique et espace, en convention avec l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace	Depuis le 28 janvier 2020
	136.29 spécialité génie nucléaire, en convention avec le CESI	Depuis le 28 janvier 2020
	136.30 spécialité exploitation ferroviaire	Depuis le 28 janvier 2020
	136.31 spécialité instrumentation	Depuis le 28 janvier 2020
	136.32 spécialité gestion des risques	Depuis le 28 janvier 2020
	136.33 spécialité bâtiment et travaux publics, en convention avec l'université de Limoges	Depuis le 28 janvier 2020
	136.34 spécialité matériaux, emballage et conditionnement	Depuis le 28 janvier 2020
	136.35 spécialité informatique et multimédia	Depuis le 28 janvier 2020
	136.36 spécialité mécatronique en convention avec l'université de Poitiers	Depuis le 28 janvier 2020
	136.37 spécialité aéronautique et espace, en convention avec l'École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique	Depuis le 28 janvier 2020
	136.38 spécialité informatique en convention avec l'université de Poitiers	Depuis le 28 janvier 2020
	136.39 spécialité bâtiment et travaux publics, en convention avec l'université de Reims	Depuis le 28 janvier 2020
	136.40 spécialité informatique en convention avec l'université de Reims	Depuis le 28 janvier 2020
	136.41 spécialité génie industriel en convention avec l'université d'Avignon	Depuis le 28 janvier 2020
	136.42 spécialité informatique et multimédia, en convention avec l'université de Toulon	Depuis le 28 janvier 2020

	136.43	spécialité instrumentation	Depuis le 28 janvier 2020
	136.44	spécialité génie nucléaire	Depuis le 28 janvier 2020
137. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers	137.1		
	137.2	spécialité génie industriel	
	137.3	spécialité mécanique	
	137.4	spécialité travaux publics	
	137.5	spécialité génie énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	137.6	spécialité environnement et gestion des risques	Depuis le 28 janvier 2020
	137.7	spécialité génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
	137.8	spécialité génie mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	137.9	spécialité mécanique et mécatronique	Depuis le 28 janvier 2020
138. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers en convention avec l'université de Reims	138.1	spécialité mécanique	
139. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Paris	139.1		
140. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI	140.1	spécialité agroalimentaire	Jusqu'au 28 janvier 2020
	140.2	spécialité électronique et informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	140.3	spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	140.4	spécialité robotique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	140.5	spécialité sciences de la terre	Jusqu'au 28 janvier 2020
	140.6	spécialité génie mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	140.7	spécialité électronique et informatique industrielle	Jusqu'au 28 janvier 2020
141. Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech)	141.1	spécialité industries agricoles et alimentaires	Jusqu'au 28 janvier 2020
142. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de techniques avancées	142.1		
143. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris	143.1		
144. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers et l'université Paris-VII	144.1	spécialité fluides et énergie	Jusqu'au 28 janvier 2020
145. Ingénieur diplômé de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris	145.1	spécialité génie urbain	
146. Ingénieur diplômé de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris	146.1		
147. Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles	147.1		Jusqu'au 28 janvier 2020
	147.2	spécialité génie industriel	Jusqu'au 28 janvier 2020
	147.3	spécialité génie électrique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	147.4	spécialité maintenance	Jusqu'au 28 janvier 2020

	147.5 spécialité bâtiment et travaux publics	Jusqu'au 28 janvier 2020
	147.6 spécialité génie industriel	Jusqu'au 28 janvier 2020
148. Ingénieur diplômé du Centre d'études supérieures industrielles en convention avec l'université Montpellier-II et le Conservatoire national des arts et métiers	148.1 spécialité bâtiment et travaux publics	Jusqu'au 28 janvier 2020
	148.2 spécialité électronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
149. Ingénieur diplômé de l'École centrale d'électronique	149.1	
150. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'informatique électronique automatique	150.1	
151. Ingénieur diplômé de l'École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie	151.1 spécialité bâtiment	
	151.2 spécialité mécanique-électricité	Jusqu'au 28 janvier 2020
	151.3 spécialité travaux publics	
	151.4 spécialité topographie	Depuis le 28 janvier 2020
	151.5 spécialité énergétique de la construction	Depuis le 28 janvier 2020
	151.6 spécialité génie mécanique et électrique	Depuis le 28 janvier 2020
152. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'électronique de Paris	152.1	
153. Ingénieur diplômé de l'Institut catholique d'arts et métiers	153.1	
	153.2 spécialité mécanique et automatique	
154. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de mécanique de Paris	154.1	
	154.2 spécialité génie industriel	
155. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de mécanique de Paris et de l'École supérieure de fonderie et de forge	155.1 spécialité fonderie et forge	Jusqu'au 28 janvier 2020
156. Ingénieur diplômé de l'université Paris-XII en convention avec l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique	156.1 spécialité biosciences	
157. Ingénieur diplômé de l'université Paris-XIII	157.1 spécialité informatique	
	157.2 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	157.3 spécialité télécommunications et réseaux	
	157.4 spécialité mesures et contrôles qualité	Jusqu'au 28 janvier 2020
	157.5 spécialité énergétique	
	157.6 spécialité mathématiques appliquées	Depuis le 28 janvier 2020
	157.7 spécialité instrumentation	Depuis le 28 janvier 2020
158. Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée	158.1 spécialité informatique et réseaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	158.2 spécialité mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	158.3 spécialité maintenance et fiabilité des processus industriels	Jusqu'au 28 janvier 2020

	158.4 spécialité génie civil	Jusqu'au 28 janvier 2020
	158.5 spécialité image multimédia audiovisuel et communication	Jusqu'au 28 janvier 2020
159. Ingénieur diplômé de l'école nationale des sciences géographiques	159.1	
160. Ingénieur diplômé de l'École française d'électronique et d'informatique	160.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
161. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan	161.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
162. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique	162.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
163. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications	163.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
164. Ingénieur diplômé de l'école spéciale de mécanique et d'électricité	164.1	
165. Ingénieur diplômé de l'école pour l'informatique et les techniques avancées	165.1	
166. Ingénieur diplômé de l'école centrale des arts et manufactures	166.1	
167. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de l'électronique et de ses applications	167.1	
	167.2 spécialité électronique et informatique industrielle	
168. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise	168.1	
	168.2 spécialité informatique	
169. Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'université de Versailles – Saint-Quentin en Yvelines	169.1 spécialité informatique	
	169.2 spécialité mécatronique	
	169.3 spécialité systèmes électroniques embarqués	Depuis le 28 janvier 2020
	169.4 spécialité systèmes numériques pour l'industrie	Depuis le 28 janvier 2020
170. Ingénieur diplômé de l'université Paris-X en convention avec l'Institut supérieur de mécanique de Paris	170.1 spécialité mécanique	Jusqu'au 28 janvier 2020
171. Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de l'Université de Paris-XI (anciennement Institut de formation d'ingénieurs de l'université Paris-XI)	171.1 spécialité électronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	171.2 spécialité matériaux	Jusqu'au 28 janvier 2020
	171.3 spécialité informatique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	171.4 spécialité optronique	Jusqu'au 28 janvier 2020
	171.5 spécialité génie électrique	Jusqu'au 28 janvier 2020
172. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique	172.1	
173. Ingénieur diplômé de l'Institut national des télécommunications	173.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
174. Ingénieur diplômé de l'école de biologie industrielle	174.1	
175. Ingénieur diplômé de l'école internationale des sciences du traitement de l'information	175.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
	175.2 spécialité génie informatique	Depuis le 28 janvier 2020

176. Ingénieur diplômé de l'EPF (École polytechnique féminine)	176.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
177. Ingénieur diplômé de l'École d'électricité production et des méthodes industrielles	177.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
178. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'électricité	178.1	
179. Ingénieur diplômé de l'école supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile	179.1	
	179.2 spécialité systèmes embarqués et numériques	Depuis le 28 janvier 2020
180. Ingénieur diplômé de l'Institut d'optique théorique et appliquée	180.1	
181. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci	181.1	
182. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en modélisation mathématique et mécanique de l'université Bordeaux-I	182.1	Jusqu'au 28 janvier 2020
183. Ingénieur diplômé de l'École des métiers de l'environnement	183.1	
184. Ingénieur diplômé de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	184.1	
185. Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires	185.1	
186. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieur SIGMA Clermont	186.1 spécialité mécanique et génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	186.2 spécialité mécanique avancée	Depuis le 28 janvier 2020
	186.3 spécialité chimie	Depuis le 28 janvier 2020
187. Ingénieur diplômé de l'école nationale des ponts et chaussées	187.1	Depuis le 28 janvier 2020
188. Ingénieur diplômé d'EFREI-Paris	188.1	Depuis le 28 janvier 2020
189. Ingénieur diplômé de l'EPF	189.1	Depuis le 28 janvier 2020
	189.2 spécialité systèmes informatiques et industriels	Depuis le 28 janvier 2020
190. Ingénieur diplômé de l'ECAM Strasbourg-Europe	190.1	Depuis le 28 janvier 2020
191. Ingénieur diplômé de l'ECAM-EPMI	191.1	Depuis le 28 janvier 2020
	191.2 spécialité génie énergétique et climatique	Depuis le 28 janvier 2020
192. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire de l'Institut Mines-Télécom	192.1	Depuis le 28 janvier 2020
	192.2 spécialité réseaux et télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
193. Ingénieur diplômé de l'école catholique d'arts et métiers d'ECAM Lasalle	193.1	Depuis le 28 janvier 2020
	193.2 spécialité génie industriel et mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	193.3 spécialité mécanique et génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
	193.4 spécialité bois	Depuis le 28 janvier 2020
	193.5 spécialité énergie	Depuis le 28 janvier 2020

194. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs des sciences aérospatiales	194.1	Depuis le 28 janvier 2020
195. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs Paoli Tech de l'université de Corse	195.1 spécialité énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
196. Ingénieur diplômé de l'école des hautes études d'ingénieur Yncréa Hauts-de-France	196.1	Depuis le 28 janvier 2020
197. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de l'université de Caen	197.1 spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
	197.2 spécialité systèmes embarqués	Depuis le 28 janvier 2020
	197.3 spécialité génie des systèmes industriels	Depuis le 28 janvier 2020
198. Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs Denis-Diderot de l'université Paris	198.1 spécialité génie physique	Depuis le 28 janvier 2020
	198.2 spécialité systèmes informatiques embarqués	Depuis le 28 janvier 2020
	198.3 spécialité matériaux et nanotechnologies	Depuis le 28 janvier 2020
	198.4 spécialité génie biologique	Depuis le 28 janvier 2020
199. Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs du Littoral-Côte-d'Opale de l'université du Littoral	199.1 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	199.2 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	199.3 spécialité génie énergétique et environnement	Depuis le 28 janvier 2020
200. Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges	200.1 spécialité céramique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	200.2 spécialité électronique et télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
	200.3 spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	200.4 spécialité mécatronique	Depuis le 28 janvier 2020
	200.5 spécialité génie de l'eau et environnement	Depuis le 28 janvier 2020
201. Ingénieur diplômé de l'école et observatoire des sciences de la terre de l'université de Strasbourg	201.1	Depuis le 28 janvier 2020
202. Ingénieur diplômé de l'école européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg de l'université de Strasbourg	202.1	Depuis le 28 janvier 2020
203. Ingénieur diplômé de l'École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux de l'université de Lorraine	203.1	Depuis le 28 janvier 2020
204. Ingénieur diplômé de l'école française d'électronique et d'informatique (EFREI)	204.1	Depuis le 28 janvier 2020
205. Ingénieur diplômé de l'École nationale de la météorologie	205.1	Depuis le 28 janvier 2020
206. Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Metz de l'université de Lorraine	206.1	Depuis le 28 janvier 2020
	206.2 spécialité mécanique et production	Depuis le 28 janvier 2020
207. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse de l'Institut national polytechnique de Toulouse	207.1	Depuis le 28 janvier 2020

208. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Reims de l'université de Reims	208.1 spécialité emballage et conditionnement	Depuis le 28 janvier 2020
	208.2 spécialité énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
209. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de l'université de Lorraine	209.1 spécialité agronomie	Depuis le 28 janvier 2020
	209.2 spécialité production agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
	209.3 spécialité industries alimentaires	Depuis le 28 janvier 2020
210. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de chimie de Montpellier	210.1	Depuis le 28 janvier 2020
211. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de chimie de Mulhouse de l'université de Mulhouse	211.1	Depuis le 28 janvier 2020
212. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Rennes	212.1	Depuis le 28 janvier 2020
213. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique de l'institut polytechnique de Bordeaux	213.1 spécialité chimie et génie physique	Depuis le 28 janvier 2020
	213.2 spécialité agroalimentaire et génie biologique	Depuis le 28 janvier 2020
	213.3 spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	213.4 spécialité matériaux composites et mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	213.5 spécialité agroalimentaire et génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	213.6 spécialité structures et composites	Depuis le 28 janvier 2020
214. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de cognitive de l'institut polytechnique de Bordeaux	214.1	Depuis le 28 janvier 2020
215. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de génie industriel de l'Institut polytechnique de Grenoble	215.1	Depuis le 28 janvier 2020
216. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de géologie de l'université de Lorraine	216.1	Depuis le 28 janvier 2020
217. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement de l'Institut polytechnique de Grenoble	217.1	Depuis le 28 janvier 2020
	217.2 spécialité génie électrique et énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
218. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble	218.1	Depuis le 28 janvier 2020
	218.2 spécialité micro et nanotechnologies pour les systèmes intégrés	Depuis le 28 janvier 2020
	218.3 spécialité microélectronique et télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
219. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne	219.1	Depuis le 28 janvier 2020
	219.2 spécialité mécanique et électronique	Depuis le 28 janvier 2020
220. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de technologie des biomolécules de Bordeaux de l'institut polytechnique de Bordeaux	220.1	Depuis le 28 janvier 2020
221. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy de l'université de Lorraine	221.1	Depuis le 28 janvier 2020
	221.2 spécialité systèmes numériques	Depuis le 28 janvier 2020

222. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'institut polytechnique de Bordeaux	222.1 spécialité systèmes électroniques embarqués	Depuis le 28 janvier 2020
	222.2 spécialité réseaux et systèmes d'information	Depuis le 28 janvier 2020
223. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux de l'institut polytechnique de Bordeaux	223.1 spécialité électronique	Depuis le 28 janvier 2020
	223.2 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	223.3 spécialité télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
	223.4 spécialité mathématiques appliquées et mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	223.5 spécialité réseaux et systèmes d'information	Depuis le 28 janvier 2020
224. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'université de Lorraine	224.1	Depuis le 28 janvier 2020
	224.2 spécialité génie chimique	Depuis le 28 janvier 2020
225. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'institut Mines-Télécom	225.1	Depuis le 28 janvier 2020
226. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des mines d'Alès de l'institut Mines-Télécom	226.1	Depuis le 28 janvier 2020
	226.2 spécialité informatique et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
	226.3 spécialité conception et management de la construction	Depuis le 28 janvier 2020
	226.4 spécialité mécatronique	Depuis le 28 janvier 2020
227. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Nancy de l'université de Lorraine	227.1	Depuis le 28 janvier 2020
	227.2 spécialité génie industriel et matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	227.3 spécialité mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
228. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Nantes	228.1	Depuis le 28 janvier 2020
	228.2 spécialité ingénierie logiciel	Depuis le 28 janvier 2020
229. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	229.1 spécialité énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
230. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'institut Mines-Télécom	230.1	Depuis le 28 janvier 2020
	230.2 spécialité génie des installations nucléaires en convention avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires	Depuis le 28 janvier 2020
	230.3 spécialité énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	230.4 spécialité systèmes électroniques embarqués	Depuis le 28 janvier 2020
	230.5 spécialité microélectronique et informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	230.6 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	230.7 spécialité électronique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020

231. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine	231.1	Depuis le 28 janvier 2020
232. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'université de Lorraine	232.1	Depuis le 28 janvier 2020
233. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en environnement, géoressources et ingénierie du développement durable de l'institut polytechnique de Bordeaux	233.1	Depuis le 28 janvier 2020
234. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation de l'université de Lorraine	234.1	Depuis le 28 janvier 2020
235. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure en systèmes avancés et réseaux de l'Institut polytechnique de Grenoble	235.1	Depuis le 28 janvier 2020
236. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure maritime	236.1	Depuis le 28 janvier 2020
237. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'institut Mines-Télécom	237.1	Depuis le 28 janvier 2020
	237.2 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	237.3 spécialité génie civil et systèmes ferroviaires	Depuis le 28 janvier 2020
	237.4 spécialité plasturgie et matériaux composites	Depuis le 28 janvier 2020
	237.5 spécialité Télécommunications et informatiques	Depuis le 28 janvier 2020
238. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure des mines de Douai, spécialité plasturgie et matériaux composites	238.1 spécialité plasturgie et matériaux composites	Depuis le 28 janvier 2020
239. Ingénieur diplômé de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique	239.1	Depuis le 28 janvier 2020
240. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique de l'université de Lorraine	240.1	Depuis le 28 janvier 2020
	240.2 spécialité informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	240.3 spécialité énergétique et mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	240.4 spécialité génie industriel et gestion des risques	Depuis le 28 janvier 2020
	240.5 spécialité systèmes et technologies de l'information	Depuis le 28 janvier 2020
241. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université de Lille	241.1 spécialité mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	241.2 spécialité génie électrique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	241.3 spécialité génie civil	Depuis le 28 janvier 2020
	241.4 spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	241.5 spécialité informatique et mathématiques appliqués	Depuis le 28 janvier 2020
	241.6 spécialité instrumentation	Depuis le 28 janvier 2020
	241.7 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020

242. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université Clermont Auvergne	242.1 spécialité génie des systèmes de production	Depuis le 28 janvier 2020
	242.2 spécialité génie biologique	Depuis le 28 janvier 2020
	242.3 spécialité génie civil	Depuis le 28 janvier 2020
	242.4 spécialité génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
	242.5 spécialité génie physique	Depuis le 28 janvier 2020
243. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université d'Aix-Marseille	243.1 spécialité mécanique et énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	243.2 spécialité microélectronique et télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
	243.3 spécialité génie civil	Depuis le 28 janvier 2020
	243.4 spécialité génie biologique	Depuis le 28 janvier 2020
	243.5 spécialité génie biomédical	Depuis le 28 janvier 2020
	243.6 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	243.7 spécialité génie industriel et informatique	Depuis le 28 janvier 2020
244. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Nantes	244.1 spécialité génie électrique et énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	244.2 spécialité génie des procédés	Depuis le 28 janvier 2020
	244.3 spécialité génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
	244.4 spécialité électronique et technologies numériques	Depuis le 28 janvier 2020
	244.5 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	244.6 spécialité thermique énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	244.7 spécialité génie civil	Depuis le 28 janvier 2020
	244.8 spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
245. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université de Tours	245.1 spécialité génie de l'aménagement et de l'environnement	Depuis le 28 janvier 2020
	245.2 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	245.3 spécialité informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	245.4 spécialité électronique et génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
	245.5 spécialité mécanique et génie mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
246. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université Grenoble Alpes	246.1 spécialité électronique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	246.2 spécialité prévention des risques	Depuis le 28 janvier 2020
	246.3 spécialité réseaux informatiques et communication multimédia	Depuis le 28 janvier 2020

	246.4	spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	246.5	spécialité technologies de l'information pour la santé	Depuis le 28 janvier 2020
	246.6	spécialité géotechnique et génie civil	Depuis le 28 janvier 2020
	246.7	spécialité informatique et électronique	Depuis le 28 janvier 2020
247. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Lyon-I	247.1	spécialité mathématiques appliquées	Depuis le 28 janvier 2020
	247.2	spécialité génie biomédical	Depuis le 28 janvier 2020
	247.3	spécialité mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	247.4	spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	247.5	spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	247.6	spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	247.8	spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	247.9	spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	247.10	spécialité électronique	Depuis le 28 janvier 2020
	248. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université Sorbonne Université	248.1	spécialité mathématiques appliquées et informatique
248.2		spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
248.3		spécialité électronique et informatique	Depuis le 28 janvier 2020
248.4		spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
248.5		spécialité robotique	Depuis le 28 janvier 2020
248.6		spécialité sciences de la terre	Depuis le 28 janvier 2020
248.7		spécialité génie mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
249. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Montpellier		249.1	spécialité génie de l'eau
	249.2	spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	249.3	spécialité électronique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	249.4	spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	249.5	spécialité mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	249.6	spécialité énergétique, en convention avec l'université de Perpignan	Depuis le 28 janvier 2020
	249.7	spécialité génie biologique et agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
250. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Paris-Est (ESIPE) Créteil de l'université Paris-xii	250.1	spécialité génie biomédical et santé	Depuis le 28 janvier 2020
	250.2	spécialité informatique et santé	Depuis le 28 janvier 2020
	250.3	spécialité systèmes d'information	Depuis le 28 janvier 2020

251. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de Paris Est (ESIPE) de l'université de Marne la Vallée	251.1 spécialité électronique et informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	251.2 spécialité informatique et géomatique	Depuis le 28 janvier 2020
	251.3 spécialité mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
	251.4 spécialité maintenance et fiabilité des processus industriels	Depuis le 28 janvier 2020
	251.5 spécialité génie civil	Depuis le 28 janvier 2020
	251.6 spécialité image, multimédia, audiovisuel et communication	Depuis le 28 janvier 2020
	251.7 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
252. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs de Rennes de l'université Rennes-I	252.1 spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	252.2 spécialité technologies de l'information	Depuis le 28 janvier 2020
253. Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique de l'université de Brest	253.1 spécialité microbiologie et qualité	Depuis le 28 janvier 2020
	253.2 spécialité procédés industriels	Depuis le 28 janvier 2020
	253.3 spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
254. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'agriculture d'Angers	254.1	Depuis le 28 janvier 2020
255. Ingénieur diplômé de l'école supérieure de biotechnologie de Strasbourg de l'université de Strasbourg	255.1	Depuis le 28 janvier 2020
256. Ingénieur diplômé de l'école supérieure de fonderie et de forge, en convention avec l'école nationale supérieure des arts et métiers	256.1	Depuis le 28 janvier 2020
257. Ingénieur diplômé de l'école supérieure de fonderie et de forge, en convention avec l'Institut supérieur de mécanique de Paris	257.1	Depuis le 28 janvier 2020
258. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris	258.1	Depuis le 28 janvier 2020
259. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs en informatique et génie des télécommunications (ESIGETEL)	259.1	Depuis le 28 janvier 2020
260. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs en innovation technologique (ESITech) de l'université de Rouen, en convention avec l'institut national des sciences appliquées de Rouen	260.1 spécialité génie physique	Depuis le 28 janvier 2020
	260.2 spécialité génie biologique	Depuis le 28 janvier 2020
261. Ingénieur diplômé de l'école supérieure d'ingénieurs Réunion océan Indien de l'université de La Réunion	261.1 spécialité bâtiment et énergie	Depuis le 28 janvier 2020
	261.2 spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
	261.3 spécialité informatique et télécommunications	Depuis le 28 janvier 2020
262. Ingénieur diplômé de l'Institut d'informatique d'Auvergne de l'université Clermont Auvergne	262.1	Depuis le 28 janvier 2020
263. Ingénieur diplômé de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier	263.1 spécialité systèmes agricoles et agroalimentaires durables au sud	Depuis le 28 janvier 2020

264. Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire	264.1 spécialité énergie, risques, environnement	Depuis le 28 janvier 2020
	264.2 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	264.3 spécialité gestion des risques	Depuis le 28 janvier 2020
	264.4 spécialité sécurité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
265. Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes, en convention avec le CESI	265.1 spécialité électronique	Depuis le 28 janvier 2020
266. Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	266.1	Depuis le 28 janvier 2020
267. Ingénieur diplômé de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST)	267.1 spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
	267.2 spécialité horticulture	Depuis le 28 janvier 2020
	267.3 spécialité paysage	Depuis le 28 janvier 2020
268. Ingénieur diplômé de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement	268.1 spécialité agronomie	Depuis le 28 janvier 2020
	268.2 spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
269. Ingénieur diplômé de l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion	269.1 spécialité informatique pour la santé	Depuis le 28 janvier 2020
270. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées	270.1	Depuis le 28 janvier 2020
271. Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle	271.1 spécialité agronomie et agro-industries	Depuis le 28 janvier 2020
	271.2 spécialité agroalimentation et santé	Depuis le 28 janvier 2020
	271.3 spécialité géosciences et environnement	Depuis le 28 janvier 2020
	271.4 spécialité agriculture	Depuis le 28 janvier 2020
	271.5 spécialité génie de l'environnement	Depuis le 28 janvier 2020
272. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur aquitain du bâtiment et des travaux publics de l'université de Pau	272.1	Depuis le 28 janvier 2020
273. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO)	273.1	Depuis le 28 janvier 2020
274. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des biotechnologies de Paris	274.1	Depuis le 28 janvier 2020
275. Ingénieur diplômé de l'université de Strasbourg	275.1 spécialité chimie-biotechnologies	Depuis le 28 janvier 2020
276. Ingénieur diplômé de l'université des Antilles	276.1 spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
	276.2 spécialité systèmes énergétiques	Depuis le 28 janvier 2020
277. Ingénieur diplômé de l'université Toulouse-III	277.1 spécialité télécommunications et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
	277.2 spécialité génie civil et géosciences	Depuis le 28 janvier 2020
	277.3 spécialité robotique	Depuis le 28 janvier 2020

278. Ingénieur diplômé de l'Écam Rennes – Louis de Broglie	278.1	Depuis le 28 janvier 2020
	278.2 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
279. Ingénieur diplômé de CentraleSupélec	279.1	Depuis le 28 janvier 2020
280. Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de l'université de Toulon	280.1	Depuis le 28 janvier 2020
	280.2 spécialité matériaux	Depuis le 28 janvier 2020
281. Ingénieur diplômé de l'École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble	281.1	Depuis le 28 janvier 2020
282. Ingénieur diplômé de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)	282.1	Depuis le 28 janvier 2020
283. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de l'Institut polytechnique de Grenoble	283.1	Depuis le 28 janvier 2020
284. Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers de l'université de Poitiers	284.1 spécialité génie de l'eau et génie civil	Depuis le 28 janvier 2020
	284.2 spécialité énergie	Depuis le 28 janvier 2020
285. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de Lille de l'université Lille	285.1 spécialité agroalimentaire	Depuis le 28 janvier 2020
286. Ingénieur diplômé de l'ESIEE Paris	286.1	Depuis le 28 janvier 2020
287. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes	287.1	Depuis le 28 janvier 2020
288. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France	288.1	Depuis le 28 janvier 2020
289. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Hauts-de-France	289.1	Depuis le 28 janvier 2020
	290.1	Depuis le 28 janvier 2020
290. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée	290.2 spécialité électronique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	291.1	Depuis le 28 janvier 2020
291. Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Ouest	291.1	Depuis le 28 janvier 2020
292. Ingénieur diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon	292.1	Depuis le 28 janvier 2020
293. Ingénieur diplômé de l'université de Perpignan	293.1 spécialité énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
294. Ingénieur diplômé de l'université Paris X	294.1 spécialité mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
295. Ingénieur diplômé de Télécom Bretagne de l'Institut Mines-Télécom	295.1	Depuis le 28 janvier 2020
296. Ingénieur diplômé de TELECOM Lille	296.1	Depuis le 28 janvier 2020
297. Ingénieur diplômé de Telecom Nancy de l'université de Lorraine	297.1	Depuis le 28 janvier 2020
298. Ingénieur diplômé de Télécom ParisTech de l'Institut Mines-Télécom	298.1	Depuis le 28 janvier 2020
299. Ingénieur diplômé de Télécom physique Strasbourg de l'université de Strasbourg	299.1	Depuis le 28 janvier 2020
	299.2 spécialité électronique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	299.3 spécialité informatique et réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
	299.4 spécialité technologies de l'information pour la santé	Depuis le 28 janvier 2020

300. Ingénieur diplômé de Télécom Saint-Étienne de l'université de Saint-Étienne	300.1	Depuis le 28 janvier 2020
	300.2 spécialité informatique et électronique	Depuis le 28 janvier 2020
	300.3 spécialité optique	Depuis le 28 janvier 2020
301. Ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom	301.1	Depuis le 28 janvier 2020
	301.2 spécialité réseaux	Depuis le 28 janvier 2020
302. Ingénieur diplômé du CESI	302.1	Depuis le 28 janvier 2020
	302.2 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	302.3 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	302.4 spécialité maintenance	Depuis le 28 janvier 2020
	302.5 spécialité bâtiment et travaux publics	Depuis le 28 janvier 2020
303. Ingénieur diplômé du Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Clermont-Ferrand II	303.1 spécialité génie biologique	
	303.2 spécialité génie civil	
	303.3 spécialité génie électrique	
	303.4 spécialité génie physique	
	303.5 spécialité génie des systèmes de production	
304. Ingénieur diplômé du CESI, en convention avec l'université de La Rochelle	304.1 spécialité bâtiment et travaux publics	Depuis le 28 janvier 2020
305. Ingénieur diplômé du CESI, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers	305.1 spécialité bâtiment et travaux publics	Depuis le 28 janvier 2020
306. Ingénieur diplômé du CESI, en convention avec l'université Toulouse III	306.1 spécialité systèmes électriques et électroniques embarqués	Depuis le 28 janvier 2020
307. Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure pour la performance industrielle et la maintenance aéronautique de l'institut polytechnique de Bordeaux	307.1	Depuis le 28 janvier 2020
308. Ingénieur diplômé l'institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université de Dijon	308.1 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
309. Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France	309.1 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
	309.2 spécialité génie électrique et informatique industrielle	Depuis le 28 janvier 2020
	309.3 spécialité mécatronique	Depuis le 28 janvier 2020
	309.4 spécialité mécanique et énergétique	Depuis le 28 janvier 2020
	309.5 spécialité informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	309.6 spécialité génie mécanique	Depuis le 28 janvier 2020
310. Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université de Lille	310.1 spécialité systèmes embarqués et génie électrique	Depuis le 28 janvier 2020
	310.2 spécialité géomatique et génie urbain	Depuis le 28 janvier 2020

311. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université d'Angers	311.1 spécialité bâtiment et sécurité	Depuis le 28 janvier 2020
	311.2 spécialité génie biologique et santé	Depuis le 28 janvier 2020
	311.3 spécialité automatique et informatique	Depuis le 28 janvier 2020
	311.4 spécialité génie industriel	Depuis le 28 janvier 2020
312. Ingénieur diplômé du CESI, spécialité bâtiment et travaux publics, en convention avec l'école supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen	312.1	Depuis le 28 janvier 2020
313. Ingénieur diplômé du CESI spécialité Informatique, en convention avec l'EPF	313.1	Depuis le 28 janvier 2020
314. Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université Paris-XI	314.1 spécialité photonique	Depuis le 28 janvier 2020

75746

Décision OPQ 2021-550, 24 septembre 2021

Code des professions
(chapitre C-26)

**Comptables professionnels agréés
— Procédure de conciliation et d'arbitrage
des comptes des membres
— Modification**

Prenez avis que le Conseil d'administration de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec a adopté, en vertu de l'article 88 du Code des professions (chapitre C-26), le Règlement modifiant le Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec et que, conformément à l'article 95.2 du Code des professions, ce règlement a été approuvé sans modification par l'Office des professions du Québec le 24 septembre 2021.

Conformément à l'article 17 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1) ainsi qu'à l'article 2 de ce règlement, ce dernier entrera en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La présidente de l'Office des professions du Québec,
DIANE LEGAULT

Règlement modifiant le Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

Code des professions
(chapitre C-26, a. 88)

1. Le Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (chapitre C-48.1, r. 27) est modifié, à l'article 14, par le remplacement de « 5 000 \$ » par « 15 000 \$ ».

2. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

75747